



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES

Date :	Mardi 8 février 2022
Heure :	15h
Lieu :	Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

- Accueil par M. le maire
- Présentation des participants
- Pourquoi un Conseil des sages ?
- Règlement
- Thématiques à venir

Présentation des habitants

Un tour de table est organisé pour permettre à chaque participant de se présenter.

Sylviane Dal Pos rappelle que le conseil des sages est composé :

- d'habitants volontaires : qui se sont inscrits au goûter des aînés ou via les parutions dans le magazine municipal ou sur le site internet.

15 personnes se sont inscrites,

le tour de table permet de constater que les habitants représentent tous les quartiers de la ville

- des élus (4)

- un agent des services municipaux (Alexis Vin)

La composition du conseil des sages n'est pas figée. Des habitants répondant aux critères (expliqués plus tard) peuvent rejoindre cette instance à tout moment.

Pourquoi un conseil des sages ?

- Le conseil des sages est une instance de réflexion consultative complémentaire de celles déjà mises en place :

1/ Les commissions thématiques participatives

Elles sont au nombre de 8 et se sont presque toutes déjà réunies au moins une fois.

Stratégie urbaine, attractivité économique, animation de la ville, Politique de la ville/tranquillité publique, réussite éducative, finances, mieux vivre dans sa ville, participation des habitants/communication

2/ Les Conseils de quartier

Sylviane Dal Pos et Alexis Vin ont accompagné la relance des conseils de quartier. Ils sont au nombre de 4 : Quartier centre, 4AS coté collège, 4AS coté Moulin, Petit Bapaume. Ce sont des instances directement gérées et animées par les habitants.

3/ Le futur Conseil Municipal de Jeunes

L'installation du conseil municipal des jeunes se fera probablement avant la fin du premier semestre 2022.

- Le conseil des sages est une instance qui permet de profiter de « la richesse de l'expérience ». Il est intéressant de connaître la vision des habitants plus âgés bénéficiant d'une expérience, d'un recul, d'un vécu qui est différent des autres générations.

- Sa légitimité ne se résume pas aux sujets liés à sa tranche d'âge : toutes les thématiques sont intéressantes à observer à travers le regard des Sages.

- Le conseil des sages ne prend pas de décisions mais il détient un rôle :

- de réflexion sur des sujets proposés par les élus ou par les Sages eux-mêmes
- d'entraide possible grâce à la réalisation d'actions ou de manifestations
- d'information.

Il permet, comme les autres instances de démocratie participative, de fournir les éléments et retours nécessaires sur un sujet afin que le bureau municipal prenne la meilleure décision possible.

Règlement

- Les critères pour être membre du Conseil des Sages sont :
- être résident à Achicourt
- être âgé de plus de 55 ans
- ne plus avoir d'engagement professionnel permanent
- ne pas être élu municipal

Un règlement est proposé au conseil des sages (document en pièce-jointe) reprenant ses missions, son rôle, sa composition et son organisation.

Un compte-rendu sera systématiquement rédigé, envoyé à l'ensemble des membres du conseil des sages et publié sur le site Internet.

Idées de thématiques à traiter prochainement

Idées soumises par les habitants membres du conseil des sages :

1^{ère} thématique : La Cité Sémard oubliée

Des membres du conseil des sages estiment que la cité Sémard est un peu délaissée.

Il ne se passe presque rien et les habitants échangent très peu.

L'objectif serait d'améliorer le quotidien des habitants de cette partie de la ville.

2^e thématique : la mutuelle pour tous

Un habitant interroge la municipalité sur le devenir de la mutuelle pour tous car auparavant il y avait un référent en mairie pour cette question.

Monsieur le maire propose que ce sujet soit abordé lors d'un prochain temps de réunion pour expliquer l'histoire et l'avenir de la mutuelle pour tous.

Bernadette Havet précise, qu'en tant que référente en mairie pour cette question, le sujet n'est pas oublié mais la crise sanitaire n'a pas permis jusqu'à aujourd'hui d'organiser une réunion publique avec le partenaire.

3° thématique : le déploiement de la fibre

Certaines parties de la ville ne sont pas desservies par la fibre, par exemple une partie de la rue de Laon.

Monsieur le maire indique connaître le problème et avoir engagé des discussions pour le résoudre. Il souhaite pouvoir expliquer le problème plus en détail lors d'un prochain temps de discussions.

4° thématique : le dispositif « voisins vigilants »

Une membre du conseil s'interroge sur la procédure à suivre pour devenir « voisins vigilants ». Bernadette Havet ajoute qu'il s'agit d'un sujet qui sera également traité en commission « Bien vivre dans sa ville ». « Voisins vigilants » est un dispositif très intéressant mais qu'il est nécessaire de bien organiser. Il s'agit d'un engagement envers les uns et les autres.

5° thématique : l'enfouissement des réseaux électriques

Des habitants évoquent le sujet de l'importance des lignes électriques aériennes.

Monsieur le maire indique que la décision prise est que, dès lors qu'il y aura réfection d'une route, il y aura enfouissement des réseaux électriques.

La première à en bénéficier : la rue Marcel Delis.

6° thématique : la question des nouvelles technologies

Des membres du conseil évoquent les difficultés pour de nombreux habitants à s'adapter aux nouvelles technologies et à la numérisation de la société. Il est suggéré de créer des temps de formations et d'avoir un lieu dédié à l'accompagnement numérique.

Monsieur le Maire indique que depuis la disparition du cybercentre, la mairie ne dispose plus de lieux équipés d'ordinateurs accessibles aux habitants.

En attendant de nouveaux équipements comme la médiathèque qui pourrait se voir doter de ce type de services, il préconise aux habitants de se rapprocher du centre social qui pourra les accompagner.

7° thématique : le prêt des liseuses à la médiathèque

Un membre du conseil se réjouit de ce service proposé par la médiathèque de la ville.

En effet, le prêt des liseuses numériques remporte un franc succès.

Il est rappelé au conseil des sages les services qu'offre une adhésion à la médiathèque : accès à la presse nationale et internationale, possibilité d'emprunter des ouvrages des médiathèques du réseau M, etc.

Virginie Batsik, responsable de la médiathèque, pourrait venir présenter cette offre lors d'un prochain conseil des sages.

8° thématique : la zone de la Tourelle

La question de la requalification de la zone de la Tourelle est posée : qu'en est-il de la concertation ? Où en est le projet ?

Monsieur le maire explique les avancées du projet :

-les dernières zones à démolir le seront avant fin 2022.

-la répartition des futurs équipements est définie (activités économiques, habitat, bâtiments publics) dans les proportions annoncées depuis le début

-Pour la suite, la ville fera appel à un cabinet d'études pour formaliser le projet.

Les habitants seront associés au travers de réunions publiques.

Différentes questions sont ensuite posées :

-l'**état des trottoirs** dans certaines parties de la ville.

Sylviane Dal Pos invite les habitants à contacter leur élu référent de quartier lorsqu'ils constatent des désagréments.

-le **stationnement gênant régulier**.

Monsieur le maire invite les habitants à appeler la police municipale qui se chargera de dialoguer avec les personnes commettant des infractions.

-le cas de **poubelles (Points d'Apport Volontaires)**

-le besoin d'**organiser des actions de solidarité**

-les **panneaux de signalisation** autour d'Achicourt sur lesquels les lettres sont effacées.

-les bénévoles du **Moulin** en attente de la relance d'un projet

La rencontre de cette première réunion du conseil des sages se termine par un échange autour du rythme de réunion de l'instance. Les membres se mettent d'accord sur une réunion tous les trimestres : éviter le lundi et le jeudi (club des aînés) et les vacances scolaires.

Sylviane Dal Pos invite les membres du conseil des sages, lorsqu'ils recevront ce compte-rendu, à faire un retour sur les thématiques qu'ils privilégient pour la prochaine réunion.